

**Avis aux médias  
Pour publication immédiate**

*Loi constituant la Société québécoise du cannabis, édictant la Loi encadrant le cannabis et modifiant diverses dispositions en matière de sécurité routière*

**L'AQPP présentera son mémoire en commission parlementaire**

**Montréal, le 15 janvier 2018** – Veuillez prendre note que l'Association québécoise des pharmaciens propriétaires (AQPP) déposera son mémoire sur le projet de loi n° 157, *Loi constituant la Société québécoise du cannabis, édictant la Loi encadrant le cannabis et modifiant diverses dispositions en matière de sécurité routière*, le mardi 16 janvier à 11h45.

Le président de l'Association, Jean Thiffault, accompagné du vice-président exécutif et directeur général, Jean Bourcier, présentera la position de l'AQPP quant à la distribution du cannabis à des fins thérapeutiques dans le contexte de la légalisation du cannabis non-thérapeutique.

M. Thiffault sera disponible pour des entrevues individuelles après son passage à la consultation.

**Aide-mémoire**

- QUOI :** Présentation du mémoire de l'AQPP sur le projet de loi n° 157
- QUI :** Jean Thiffault, président et Jean Bourcier, vice-président exécutif et directeur général
- QUAND :** Le mardi 16 janvier, 11h45
- OÙ :** Salle du Conseil exécutif  
Assemblée nationale du Québec

**À propos de l'AQPP**

L'Association québécoise des pharmaciens propriétaires est constituée en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels et elle représente les 2 073 pharmaciens propriétaires des 1 890 pharmacies du Québec, qu'ils soient affiliés ou non à une chaîne ou à une bannière commerciale.

Suivez-nous sur [Facebook](#) et sur [Twitter](#).

- 30 -

Source :

Rafaëlle Perron  
Conseillère affaires publiques et gouvernementales  
Association québécoise des pharmaciens propriétaires  
Ligne médias : 438 887-0519  
[rperron@aqpp.qc.ca](mailto:rperron@aqpp.qc.ca)